

« L'accessibilité du web aux personnes déficientes visuelles »

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-01-2008 23:42:56

Comment rendre l'Internet accessible à tous les déficients qui utilisent les revues d'écran, c'est-à-dire les ordinateurs avec la synthèse vocale et les afficheurs brailles ? Comment proposer l'information sous un format accessible à l'aide technique ? Ce sont quelques unes des questions qui seront abordées lors d'une conférence qui aura lieu le vendredi 25 janvier 2008 à l'INPT (Rabat) sur le thème «l'accessibilité du web pour les personnes non voyantes», à l'initiative de Misoc (Moroccan internet society), en collaboration avec l'Association Marocaine pour la Réadaptation des Déficients Visuels (AMARDEV), l'INPT, l'ENSIAS et l'ANRT.

«L'accessibilité du web pour les personnes non voyantes» est l'intitulé d'une manifestation qui sera organisée par MISOC (Moroccan internet society), le 25 janvier au siège de l'INPT à Rabat. Le séminaire se propose d'étudier sous différents angles les problèmes liés à l'accessibilité au web des personnes non voyantes.

L'avènement de la Société de l'Information qui met l'utilisation de l'ordinateur personnel à la portée de tout un chacun, a ouvert pour les personnes handicapées sensorielles en général et les aveugles et malvoyants en particulier, une période de profonds changements et d'amélioration de leur vie quotidienne. Cet événement trace pour les non voyants de nouvelles perspectives de plus grande intégration sociale.

Les technologies numériques qui sont à la base de cette révolution offrent, pour la première fois aux personnes non voyantes et malvoyantes, la possibilité d'accéder librement à la culture de l'écrit, ainsi qu'à toute une gamme de services nombreux et variés ayant un impact direct sur leur vie quotidienne.

La possibilité pour ces personnes de tirer pleinement partie des opportunités que recèle la révolution numérique dépend, dans une large mesure, de la mise à leur disposition d'aides techniques électroniques et informatiques assurant une interface fiable d'une part, et d'autre part de l'existence de services professionnels accompagnant efficacement les personnes.

La question de l'accessibilité aux technologies de l'information et de communication concerne essentiellement les personnes non voyantes et gravement déficientes visuelles, puisqu'elle suppose l'existence de deux conditions également nécessaires : disposer d'une aide technique matérielle et logicielle capable de chercher et restituer l'information sous une forme interprétable par la personne aveugle.

C'est là le point central de notre séminaire : comment proposer l'information sous un format accessible à travers les aides techniques ? Comment rendre l'Internet accessible à tous les déficients visuels qui utilisent les revues d'écran, c'est-à-dire les ordinateurs avec la synthèse vocale et les afficheurs brailles ?

Chiffres à l'appui

Les personnes non-voyantes du monde entier sont confrontées au problème de l'accessibilité du web. Une étude récente, initiée par l'O.N.U., apporte que seulement 20 à 25% des sites existants actuellement sont accessibles aux aveugles. Pourtant, cette question est prise en considération depuis plus d'une dizaine d'années aux Etats-Unis et en Europe dans le cadre du W3C et ce à travers une norme internationale W.A.I. (web accessibility initiative).

Aujourd'hui, 93 règles peuvent, si elles sont respectées par les webmasters soit partiellement soit totalement, rendre un site web accessible à un utilisateur aveugle. Tout au long de ce séminaire, il sera question de sensibiliser les responsables des sites web de l'Administration Publique, des milieux universitaires, des organismes publics et ONG concernées, des Médias, ainsi que des entreprises (banques, assurances, grande distribution...) à cette question cruciale pour les personnes aveugles et déficientes visuelles.

Menara